

« Stop au flou artistique ! »

Les producteurs de lait européens enjoignent le prochain Conseil des Ministres européens de l'Agriculture de prendre des mesures efficaces pour la filière

Bruxelles, le 12 juillet 2016 : « La rencontre du 18 juillet entre les ministres européens de l'agriculture et la Commission européenne réunis en vue de prendre des mesures pour gérer la crise laitière se doit d'enfin livrer des résultats probants », assène le Président du European Milk Board, Romuald Schaber, au nom des producteurs de lait européens. En prévision de cette réunion, les éleveurs laitiers ont envoyé un cahier de revendications aux ministres et à la Commission européenne. Selon ce cahier, le conseil devrait, le 18 juillet, avancer les mesures suivantes :

1. L'UE agit ensemble – la renonciation volontaire aux livraisons s'applique dans tous les pays

→ Une renonciation volontaire aux livraisons limitée dans le temps doit obligatoirement être offerte aux mêmes conditions à tous les producteurs de tous les pays de l'UE. Si certains Etats membres peuvent se soustraire à l'obligation de proposer une renonciation volontaire aux livraisons, et conservent ou même accroissent leur production au cours de la période de crise définie, cela n'a plus de sens pour les autres pays de réduire leurs volumes. En effet, ces derniers feraient preuve de responsabilité et contribueraient à une stabilisation des prix, mais l'effet de leurs mesures profiterait aux pays non participants et en serait même réduit. C'est pourquoi, la renonciation volontaire aux livraisons doit être proposée aux producteurs laitiers de tous les pays.

2. Offrir des incitants effectifs afin d'attirer suffisamment de producteurs et de veiller à ce que ces derniers ne soient pas défavorisés par rapport aux producteurs qui ne réduisent pas leur production

→ Afin d'obtenir rapidement un effet sur le marché, il convient de convaincre les producteurs à réduire temporairement leurs livraisons de lait à l'aide d'un incitant attrayant. Le montant de la compensation octroyée, qui doit être la base de calcul de l'aide, est décisive à cet égard. Selon les producteurs laitiers, la compensation doit être supérieure au niveau du prix du lait actuel.

Les producteurs laitiers décideraient plus rapidement de participer à cette action ; et outre un effet positif sur le marché, cette mesure engendrerait des liquidités supplémentaires pour les exploitants. Etant donné que cette mesure doit être mise en œuvre rapidement et aussi simplement que possible, l'EMB recommande de fixer uniformément le bonus par kilogramme de lait non livré à 30 centimes.

3. Parallèlement à la réduction volontaire des quantités, plafonner temporairement les volumes des autres producteurs

→ Simultanément, il convient de limiter temporairement les livraisons de lait de ceux qui ne participent pas à la réduction des volumes. Cela veut dire que ces derniers ne peuvent pas accroître leur production au cours de la période de crise définie. Ceux qui augmenteraient tout de même leur production pourraient payer un prélèvement sur la surproduction de façon à faire respecter la limitation de production. On éviterait ainsi que des baisses volontaires de volumes de certaines exploitations ne soient nivelées par des augmentations de volumes d'autres exploitations.

A ce jour, des pays tels que l'Allemagne, le Danemark ainsi que la Commission européenne elle-même ont fermement bloqué des solutions comme une renonciation volontaire des livraisons coordonnée au niveau européen. En Allemagne, les ministres de l'agriculture des états fédérés exercent des pressions sur le ministre fédéral Christian Schmidt afin qu'il plaide enfin pour une réduction des volumes en Union européenne. Encore faudra-t-il ensuite convaincre le Commissaire européen Phil Hogan, qui n'a, à ce jour, que semé la dévastation. Si ces efforts de persuasion devaient rester vains et que la réunion du 18 juillet devait se contenter d'entretenir le flou artistique, le marché laitier serait condamné à poursuivre une longue traversée du désert à laquelle des centaines de milliers de producteurs de lait ne pourraient survivre.

« Il n'est pas question que nous laissions des décideurs européens incompetents détruire la production laitière en Europe. Stop au flou artistique ! », clame Romuald Schaber.

Le cahier de revendications dans sa totalité peut être consulté ici : <http://bit.ly/29ucUjJ>

Contacts :

Romuald Schaber, Président de l'EMB (DE) : +49 (0) 160 352 4703

Silvia Däberitz, directrice de l'EMB (DE, EN, FR) : +32 (0) 2 808 1936



European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124, bte 4, B-1000 Bruxelles
MwSt-Nr: BE0535.674.283

Tel.: +32 (0)2 808 1935
Fax: +32 (0)2 808 8265
office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org



<https://www.facebook.com/europeanmilkboard.fr/>

